

MEMBRES ELUS	17	ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
MEMBRES PRESENTS	10	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
MEMBRES VOTANTS	12	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE DU 26 MARS 2025**

Sous la présidence de M. Pierre KOWALCZYK, Président

**PRESENTS** : MM. KOWALCZYK Pierre ; PAULUS Roger ; RIALLOT Gilles ; BECKER Marcel ;  
BUCCI Joseph  
MMES. REINHARDT Renée ; CIPOLLETTA Magali ; WEBER Monique ; ERNST Sophie ;  
LEFORT Marie Anne

**ABSENTS EXCUSES** : MM. DARMIAN Serge ; SIMON Fernand ; ROCK Jean-Baptiste  
MMES. SANDROLINI Leititia ; ANDRE Carole

**ABSENTES NON EXCUSEES** : MMES. BECHEIKH Aïchouba ; BAILLIART Francine

**PROCURATIONS DE** : Mme SANDROLINI Leititia pour Mme LEFORT Marie Anne  
M. DARMIAN Serge pour Mme REINHARDT Renée

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CIPOLLETTA Magali

**1.a – FINANCES : COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024.**

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par Madame la Trésorière du Service de Gestion Comptable d'HAYANGE (Moselle) et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale.

**CONSIDERANT** l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion de la Trésorière du Service de Gestion Comptable ;

Le Conseil d'Administration, après délibération, à l'unanimité, **DECIDE**,

- **D'ADOPTER** le compte de gestion de la Trésorière du Service de Gestion Comptable d'Hayange pour l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 01/04/2025

ID : 057-265702282-20250327-DCCAS202503001-DE

Fait et délibéré à BOUSSE,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,

BOUSSE le 27 mars 2025



Le Président,  
Pierre KOWALCZYK,

MEMBRES ELUS	17	ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
MEMBRES PRESENTS	10	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
MEMBRES VOTANTS	11	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE DU 26 MARS 2025**

Sous la présidence de M. Pierre KOWALCZYK, Président

**PRESENTS** : MM. KOWALCZYK Pierre ; PAULUS Roger ; RIALLOT Gilles ; BECKER Marcel ;  
BUCCI Joseph  
MMES. REINHARDT Renée ; CIPOLLETTA Magali ; WEBER Monique ; ERNST Sophie ;  
LEFORT Marie Anne

**ABSENTS EXCUSES** : MM. DARMIAN Serge ; SIMON Fernand ; ROCK Jean-Baptiste  
MMES. SANDROLINI Leititia ; ANDRE Carole

**ABSENTES NON EXCUSEES** : MMES. BECHEIKH Aïchouba ; BAILLIART Francine

**PROCURATIONS DE** : Mme SANDROLINI Leititia pour Mme LEFORT Marie Anne  
M. DARMIAN Serge pour Mme REINHARDT Renée

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CIPOLLETTA Magali

**1.b – FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT 2024.**

Madame la Vice-Présidente présente à l'assemblée l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024, dressé par Monsieur Pierre KOWALCZYK, Président, à savoir :

	Fonctionnement	
	Prévisions	Réalisations
Dépenses	13 055,00 €	8 260,95 €
Recettes	13 055,00 €	7 951,96 €
<b>Résultat exercice 2024</b>		<b>- 308,99 €</b>
Résultat reporté exercices précédents		7 194,00 €
<b>Résultat de clôture</b>		<b>6 885,01 €</b>

Le Compte Administratif 2024 fait apparaître un résultat de clôture de 6 885,01 € dont le Conseil d'Administration approuve l'affectation en excédent de fonctionnement reporté inscrit au Budget Primitif 2025.

Le Conseil d'Administration, après délibération et en l'absence du ~~Président ayant quitté la salle~~ lors du vote, à l'unanimité, **DECIDE**,

- **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2024 tel que présenté.
- **DE VALIDER** l'affectation du résultat de 6 885,01 € en excédent de fonctionnement reporté à inscrire au Budget Primitif 2025.

Fait et délibéré à BOUSSE,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,

BOUSSE le 27 mars 2025



Le Président,  
Pierre KOWALCZYK,

MEMBRES ELUS	17	ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
MEMBRES PRESENTS	10	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
MEMBRES VOTANTS	12	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE DU 26 MARS 2025**

Sous la présidence de M. Pierre KOWALCZYK, Président

**PRESENTS** : MM. KOWALCZYK Pierre ; PAULUS Roger ; RIALLOT Gilles ; BECKER Marcel ;  
BUCCI Joseph  
MMES. REINHARDT Renée ; CIPOLLETTA Magali ; WEBER Monique ; ERNST Sophie ;  
LEFORT Marie Anne

**ABSENTS EXCUSES** : MM. DARMIAN Serge ; SIMON Fernand ; ROCK Jean-Baptiste  
MMES. SANDROLINI Leititia ; ANDRE Carole

**ABSENTES NON EXCUSEES** : MMES. BECHEIKH Aïchouba ; BAILLIART Francine

**PROCURATIONS DE** : Mme SANDROLINI Leititia pour Mme LEFORT Marie Anne  
M. DARMIAN Serge pour Mme REINHARDT Renée

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CIPOLLETTA Magali

**1.c – FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2025.**

Le Conseil d'Administration vote, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2025 qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 13 705.00 €
- Recettes de fonctionnement : 13 705.00 €



Fait et délibéré à BOUSSE,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,

BOUSSE le 27 mars 2025

Le Président,  
Pierre KOWALCZYK,

MEMBRES ELUS	17	ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
MEMBRES PRESENTS	10	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
MEMBRES VOTANTS	12	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE DU 26 MARS 2025**

Sous la présidence de M. Pierre KOWALCZYK, Président

**PRESENTS** : MM. KOWALCZYK Pierre ; PAULUS Roger ; RIALLOT Gilles ; BECKER Marcel ;  
BUCCI Joseph  
MMES. REINHARDT Renée ; CIPOLLETTA Magali ; WEBER Monique ; ERNST Sophie ;  
LEFORT Marie Anne

**ABSENTS EXCUSES** : MM. DARMIAN Serge ; SIMON Fernand ; ROCK Jean-Baptiste  
MMES. SANDROLINI Leititia ; ANDRE Carole

**ABSENTES NON EXCUSEES** : MMES. BECHEIKH Aïchouba ; BAILLIART Francine

**PROCURATIONS DE** : Mme SANDROLINI Leititia pour Mme LEFORT Marie Anne  
M. DARMIAN Serge pour Mme REINHARDT Renée

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CIPOLLETTA Magali

**1.d – FINANCES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR 2025.**

Le Conseil d'Administration, après délibération, à l'unanimité, décide d'attribuer pour l'année 2025, les subventions suivantes :

- La Ligue Contre le Cancer à METZ : 100 €
- Les Restaurants du Cœur à AUGNY : 200 €
- La Croix Rouge Française à HAGONDANGE : 200 €
- Le Secours Populaire à METZ : 200 €



Fait et délibéré à BOUSSE,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
BOUSSE le 27 mars 2025

Le Président,  
Pierre KOWALCZYK,